



**SOUTIEN A STEPHANE LHOMME :
INFORMER EST UN DROIT FONDAMENTAL, PAS UN DELIT !**

Stéphane Lhomme, porte-parole du réseau sortir du nucléaire, a fait l'objet le mardi 25 mars 2008 d'une garde à vue dans les locaux de la DST (Direction de la Surveillance du Territoire). Cet interrogatoire fait suite à la possession et à la diffusion d'un document, classifié "confidentiel défense", qui montre, contrairement aux affirmations d'EDF, d'AREVA et des autorités françaises, la vulnérabilité du futur réacteur nucléaire EPR (European Pressurized Reactor) en cas d'attaque aérienne, notamment terroriste. Au motif du délit de "compromission du secret de la défense nationale", Stéphane Lhomme risque notamment une peine de 5 ans d'emprisonnement.

Ces pratiques indignes soulignent encore une fois, au-delà des discours de façade, la politique répressive et violente mise en oeuvre par l'Etat français présidé par Monsieur Sarkozy, qui cherche ainsi à étouffer toute voix discordante. Dans ce cas, c'est le droit à l'information, un des principes fondamentaux de toute démocratie, qui est bafoué. Comment la France peut-elle alors s'ériger en modèle de démocratie ?

Il est primordial et légitime que toute information, concernant les dangers d'une technologie, soit portée à la connaissance des citoyens parce que ce sont nos vies qui seraient directement menacées par les conséquences d'un accident, notamment nucléaire. Il est urgent qu'un véritable débat s'instaure pour permettre en dernier ressort au peuple de décider réellement des choix énergétiques qu'il souhaite retenir.

L'association **Monde Sans Guerres** apporte son soutien à Stéphane Lhomme et au réseau **sortir du nucléaire**. Prévenir l'opinion publique des dangers de l'énergie nucléaire n'est pas un délit, mais bien au contraire un acte noble et courageux au service de l'humanité.

Contact presse : Olivier FLUMIAN
msgpresse@yahoo.fr
06 62 58 17 34